

DÉCLARATION SUR L'INTENSIFICATION DU COMMERCE INTRA-AFRICAIN ET LA CRÉATION D'UNE ZONE CONTINENTALE DE LIBRE-ÉCHANGE (ZCLE)

Nous, Chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, réunis en notre dix-huitième session ordinaire de notre Conférence à Addis-Abeba (Éthiopie), du 23 au 30 janvier 2012, portant sur le Thème « Intensification du commerce intra-africain » :

Rappelant la recommandation de la sixième session ordinaire de la Conférence des Ministres du Commerce de l'Union africaine sur la nécessité d'accélérer la création d'une zone continentale de libre-échange ;

Notant les événements récents relatifs aux systèmes économiques, commerciaux et financiers dans le monde ;

Conscients du fait que l'Afrique est l'une des régions du monde avec le niveau le plus bas de commerce intrarégional, un facteur qui rend notre continent particulièrement vulnérable aux chocs commerciaux et financiers extérieurs ;

Préoccupés par le faible niveau actuel des échanges entre les pays africains et **conscients de** la nécessité de renforcer les capacités de production de l'Afrique ;

Conscients du fait que l'intensification du commerce intra-africain et le renforcement de l'intégration des marchés pourraient contribuer énormément à une croissance économique durable, la création d'emplois, la réduction de la pauvreté, au flux de l'investissement étranger direct, au développement industriel et à une meilleure intégration du continent dans l'économie mondiale ;

Notant que l'Union africaine a été créée pour assurer entre autres objectifs importants, l'accélération du processus de création de la Communauté économique africaine ;

Conscients des nombreux obstacles à la croissance du commerce intra et inter régional en Afrique ;

Félicitant les Chefs d'État et de gouvernement du Marché Commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) pour avoir pris l'initiative de créer une zone de libre-échange tripartite qui regroupera environ la moitié des pays membres de l'Union africaine ;

Ayant pris note du rapport et de la Résolution de la septième session ordinaire de la Conférence des Ministres du Commerce tenue à Accra (Ghana) du 29 novembre au 3 décembre 2011

Déclarons ce qui suit :

1. **RÉAFFIRMONS** notre engagement à l'accélération et à l'intensification de l'intégration du marché africain ;
2. **DEMANDONS** aux États membres, aux Communautés économiques régionales (CER) et à la Commission de l'UA de promouvoir le développement industriel du continent, la valorisation des produits africains en vue de diversifier les économies et de mettre fin à la dépendance du continent vis-à-vis de l'exportation traditionnelle des produits de base ;
3. **APPROUVONS** le Plan d'action pour l'intensification du commerce intra-africain et **DEMANDONS** à la Commission de l'UA, en collaboration avec les CER, les États membres, les partenaires au développement, d'élaborer une stratégie de mise en œuvre du Plan d'action ;
4. **DEMANDONS** aux États membres, aux CER, à la Commission de l'Union africaine et aux partenaires de développement d'adopter les mesures nécessaires pour la mise en œuvre effective du Plan d'action ;
5. **DEMANDONS EGALEMENT** aux États membres, avec l'appui de la Commission de l'Union africaine et des CER de conduire le processus de promotion du commerce intra-africain et les négociations sur la Zone continentale de libre-échange en mettant en œuvre les programmes et activités à court, moyen et long terme contenu dans le Plan d'action, aux niveaux national, régional et continental ;
6. **DECIDONS** que la Zone continentale de libre-échange soit mise en place à la date indicative de 2017, sur la base du Cadre, de la Feuille de route et de l'Architecture avec les étapes appropriées suivantes :
 - Finalisation de l'Initiative tripartite de zone de libre-échange (ZLE) de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), du Marché Commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA), et de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) d'ici 2014 ;
 - achèvement des zones de libre-échange par les CER en dehors des régions de la Tripartite dans le cadre d'un arrangement parallèle similaire à l'Initiative tripartite ou selon les préférences de leurs États membres, entre 2012 et 2014 ;
 - consolidation de l'Initiative tripartite et d'autres zones de libre-échange régionales en une initiative de Zone continentale de libre-échange, entre 2015 et 2016 ;
 - création de la Zone continentale de libre-échange d'ici 2017, la date butoir pouvant être changée en fonction des progrès réalisés.

7. **DEMANDONS** à la Commission de l'UA en collaboration avec la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), la Banque africaine de développement (BAD), et d'autres organismes compétents de prendre les mesures appropriées (études, appui technique aux CER, sensibilisation des États membres et des partenaires, etc.) pour la mise en œuvre effective de la Feuille de route de la Zone continentale de libre-échange.
8. **APPROUVONS** le Cadre, la Feuille de route et l'Architecture pour la mise en place rapide de la Zone continentale de libre-échange et le Plan d'action pour la promotion du commerce intra-africain, étant entendu que le Comité de haut niveau pour le commerce africain jouera un rôle de facilitation et éliminera les éventuels obstacles, et **DEMANDONS** aux Ministres en charge de la Zone continentale de libre-échange de faire rapport à la Conférence à travers le Conseil exécutif, sur les progrès réalisés.
9. **DEMANDONS** aux États membres, aux CER, aux partenaires au développement et aux autres parties prenantes de collaborer étroitement avec la Commission de l'UA en vue de la réalisation de l'objectif d'intégration continentale du marché africain.



AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Assembly Collection

2012

Declaration on Boosting Intra-African Trade and the Establishment of A Continental Free Trade Area (Cfta)

African Union

African Union

<http://archives.au.int/handle/123456789/274>

Downloaded from African Union Common Repository